

Image not found or type unknown



Annulation vente véhicule occasion particulier

Par **vdst**, le **07/07/2009** à **22:32**

Bonjour,rrnrnNous avons acheté une voiture GPL à un particulier il y a 10 jours pour une valeur de 1300 euros. Trois jours après l'achat, nous avons voulu faire le plein de GPL, mais ça n'a pas fonctionné. Nous avons renouvelé plusieurs fois, mais impossible. Après avoir consulté un garagiste aujourd'hui, nous avons pour 1 600 euros de frais à faire : système GPL non conforme et soufflet de cardan à changer. Or, le contrôle technique a été fait la veille de la vente et n'imposait pas de contre-visite.rnAvons-nous un recours contre le vendeur? Nous voulons annuler la vente?rnMercirnCordialementrnSandrine